

Réf: Dossier 177401

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « LA CABANE JOYEUSE »

Siège Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama EBIMPE, à
la cité LILIUM Villa 325, Lot non défini, Ilot non défini

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 16/01/2023 , et enregistrés au CEPICI le 17/01/2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « LA CABANE JOYEUSE »

Objet : Evènementiel

- Support de communication
- Location de de véhicules
- Prestations diverses.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- La prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée Et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Abidjan, Anyama, Abidjan Anyama EBIMPE, à la cité LILIUM Villa 325, Lot non défini, Ilot non défini

Dirigeant(s) M LOUKOU KANGAH LEON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-00799 du 24/01/2023 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°06032/GTCA/RC/2023 du 24/01/2023

